

Centre Interministériel de Services informatiques relatifs aux Ressources Humaines

Liberté Égalité Fraternité

Toutes les astuces pour bien utiliser le chatbot Rebecca!

## LE GUIDE D'UTILISATION DU CHATBOT REBECCA



**AVRIL 2025** 



# SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CHATBOT REBECCA	PAGE 3
LES 5 BONNES RAISONS DE CLIQUER SUR LE BOUTON D'APPEL DE REBECCA	PAGE 4
L'INTERFACE	PAGE 5
LA NAVIGATION DANS LE DOMAINE RH	PAGE 8
LA NAVIGATION DANS LE DOMAINE INDEMINITAIRE	PAGE 13
LES NOTIFICATIONS	PAGE 17
LA DOCUMENTATION	PAGE 18
LES QCM	PAGE 19
POUR EN SAVOIR PLUS.	PAGE 20

# PRÉSENTATION DU CHATBOT REBECCA



#### QU'EST-CE QU'UN « CHATBOT »?

Aussi appelé agent conversationnel ou assistant virtuel, le chatbot est un agent logiciel (c'est-à-dire qui agit de façon autonome) dont le but est de dialoguer avec un utilisateur.



### POUROUOI DÉVELOPPER LE CHATBOT REBECCA?

Pour mettre à disposition des gestionnaires un outil intuitif, évolutif et simple d'utilisation qui leur facilite l'accès à la règlementation RH et paye de la fonction publique d'Etat.



#### QUE PROPOSE LE CHATBOT REBECCA?

Le chatbot Rebecca met à disposition des gestionnaires les règles de gestion RH (RGRH) et les fiches indemnitaires du Référentiel de Paye (RdP). Il fournit les références juridiques associées. Il permet aussi un accès simple à la documentation ministérielle et interministérielle.



### **COMMENT Y ACCÉDER?**

Le chatbot est accessible via un bouton d'appel cliquable situé généralement en haut à droite du navigateur.



En attendant l'installation du chatbot Rebecca sur un outil de votre structure, vous pouvez le tester en vous rendant sur le portail du CISIRH en cliquant sur le lien suivant :

HTTPS://PORTAIL.CISIRH.RIE.GOUV.FR/CISIRH REBECCA SAAS.HTML

## LES 5 BONNES RAISONS DE CLIQUER SUR LE BOUTON D'APPEL DE REBECCA



## Une base de connaissances fiables et harmonisées sur la règlementation RH et indemnitaire de la Fonction publique d'État (FPE)

Les réponses apportées sont toutes basées sur des textes juridiques et sont formulées pour rendre la réglementation accessible à tous. Elles vous détaillent les règles de gestion RH en vigueur et le droit applicable en matière indemnitaire.

Les règles de gestion RH sont validées par la communauté interministérielle. Une partie de ces règles sont également utilisées pour paramétrer les contrôles automatiques des SIRH, notamment RenoiRH. Ces connaissances sont classées par statut de l'agent (titulaires, stagiaires, contractuels, ouvriers d'Etat, militaires).

Les fiches indemnitaires interministérielles sont produites par le CISIRH par délégation de la DGAFP. Les fiches indemnitaires ministérielles sont, quant à elles, le fruit d'une co-construction du CISIRH et des entités administratives concernées (actuellement : Agriculture, Armées - civils, Conseil d'État, Cour des Comptes, Culture, Intérieur, Météo France ...).

Ces connaissances sont actualisées en fonction des évolutions règlementaires conformément à ces processus de validation.



### L'accès à des actualités sur les nouveautés règlementaires

Les actualités règlementaires font l'objet de notifications directement accessibles dans le chatbot avant d'être intégrées dans la base de connaissances du chatbot.

Le chatbot Rebecca vous permet donc de rester toujours informé des actualités dans votre domaine de compétences : RH et paye de la Fonction publique d'Etat.



## La mise à disposition de la documentation interministérielle produite par le CISIRH

Le chatbot Rebecca propose un certain nombre de guides et outils sur des thématiques RH et paye souvent complexes afin de vous appuyer au quotidien (exemple : guide et calculateur du supplément familial de traitement, calculatrice de l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle, simulateur de carrière ...).



### La possibilité de poser vos questions règlementaires via un formulaire

Si le chatbot Rebecca ne peut pas apporter de réponse à votre question règlementaire RH ou paye, un formulaire à compléter vous est proposé. Une fois rempli et adressé, celui-ci fait ensuite l'objet d'une expertise métier du CISIRH pour vous apporter une réponse par mail dans les meilleurs délais.



### Un outil intuitif, disponible et ludique

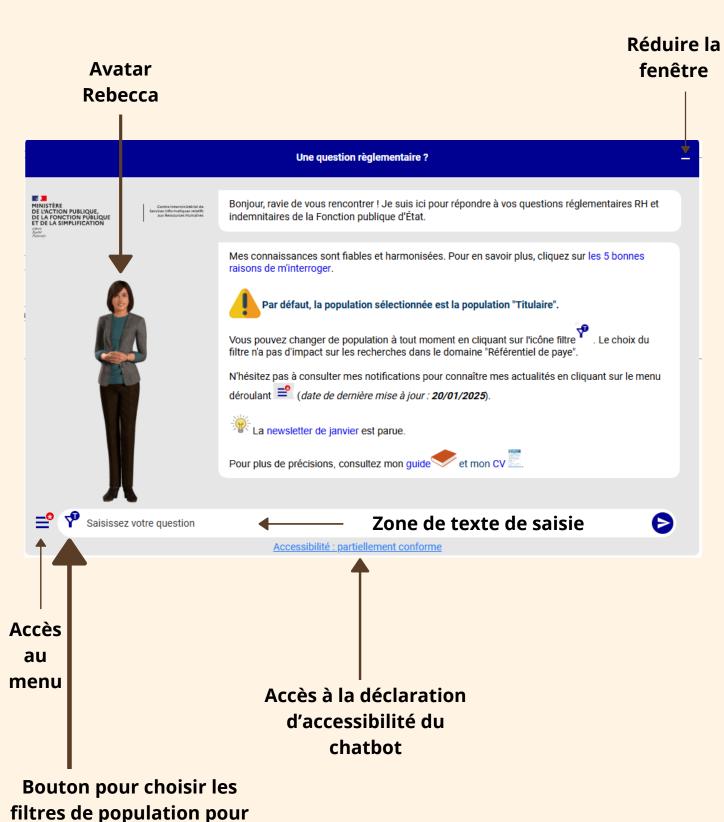
Le chatbot Rebecca est un outil simple à utiliser et disponible à tout moment. Il n'oublie pas accessoirement d'être ludique notamment avec sa fonctionnalité QCM.

# L'INTERFACE





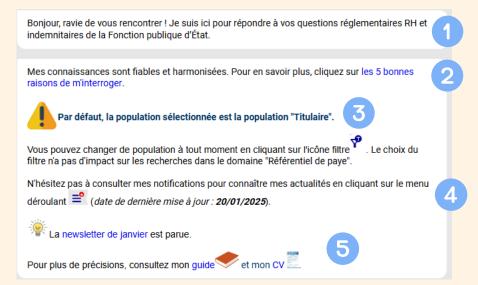
**Bouton d'appel** 



les règles de gestion RH

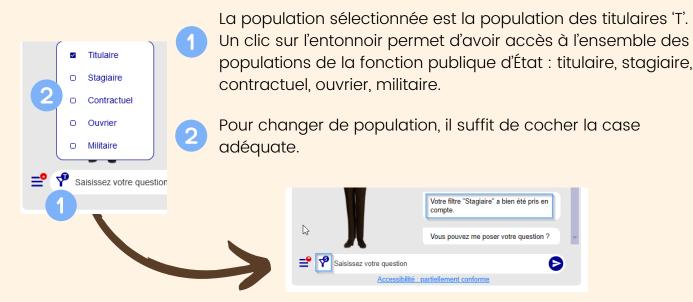
# L'INTERFACE

### Les informations du message d'accueil

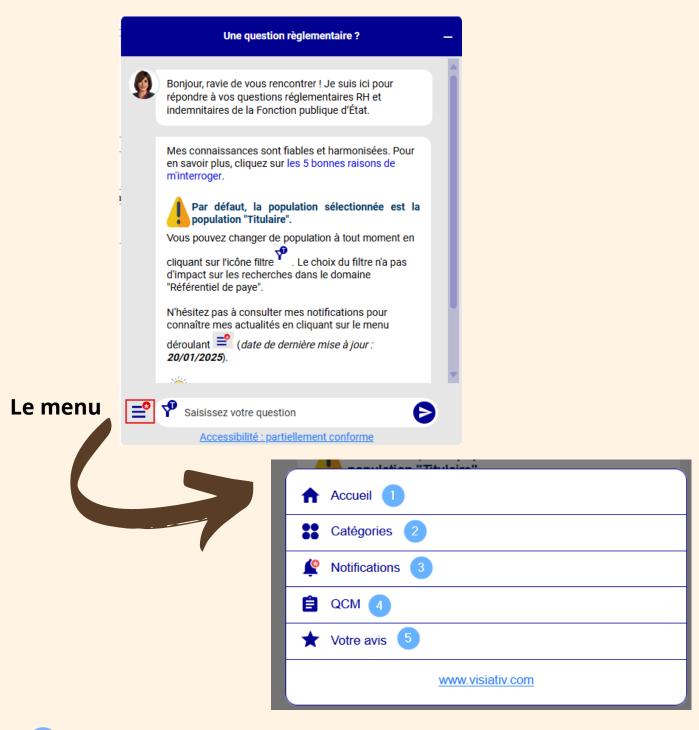


- 1 Un rappel du périmètre des connaissances du chatbot Rebecca.
- Un lien pour retrouver les 5 bonnes raisons d'interroger Rebecca qui se trouvent également en page 4 de ce guide.
- Un filtre positionné par défaut sur la population des titulaires. Si votre question réglementaire RH concerne une autre population, il conviendra de modifier la valeur sélectionnée.
- La date de dernière mise à jour du chatbot Rebecca est indiquée.
- La documentation sur Rebecca mise à disposition des gestionnaires : sa dernière newsletter, son guide d'utilisation et son CV.

### Le filtre population



# L'INTERFACE



- 1 Permet d'afficher le message d'accueil.
- Permet une recherche par catégorie (ex : congés, formation, position ...).
- Permet d'afficher les actualités notamment réglementaires.
- Permet d'afficher les QCM RH et indemnitaires.
- Permet de renseigner et transmettre un formulaire pour faire remonter votre avis, impressions, suggestions, questions à l'équipe du chatbot Rebecca qui l'analysera et vous répondra.

## LES DIFFÉRENTS MODES DE RECHERCHE

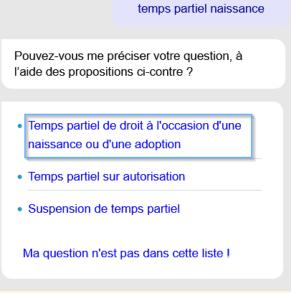
Le plus intuitif est la recherche par mots-clés.

Quelques conseils pour avoir des résultats pertinents :

- être le plus précis possible dans votre question,
- ne pas faire de phrase complète (privilégier les mots-clés),
- m'interroger sur des cas de gestion et non directement sur des règles de gestion,
- n'utiliser que des abréviations connues.

### Un exemple de recherche par mots-clés :

Ne pas saisir "quelles sont les conditions à remplir pour avoir le droit à un temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption ?" mais "temps partiel naissance".



### Savez-vous qu'il existe deux autres modes de recherche?

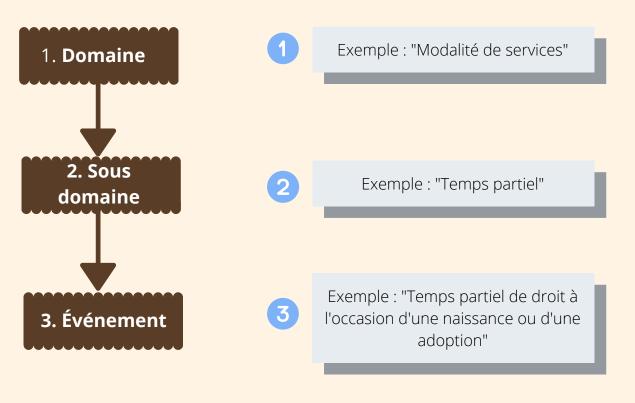
Le plus efficace : la recherche par <u>code nomenclature</u>. Le seul prérequis est d'utiliser les référentiels du Noyau RH FPE. Saisissez votre code et vous obtiendrez directement le bon résultat! Saisissez, par exemple, le code ordinaire plutôt que "congé maladie ordinaire".

Le plus facile : la recherche dans le contenu des connaissances de Rebecca grâce au bouton "Catégories". Accédez aux différentes thématiques proposées par le chatbot en cliquant sur le bouton

Catégories puis affinez votre choix.

### STRUCTURE DU DOMAINE

Les connaissances du chatbot Rebecca se déclinent ainsi :

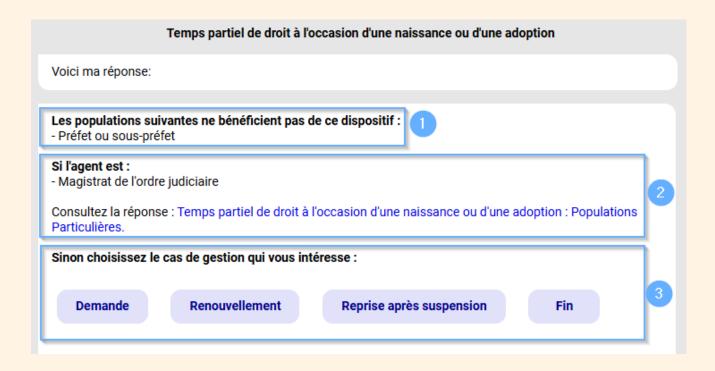


- Modalité de service
- U
- > Télétravail
- Temps partiel 2
  - > Temps partiel de droit au profit des travailleurs handicapés
  - √ Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption 

    3
  - Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption
  - > Temps partiel de droit pour congé de présence parentale

## FOCUS SUR LE CONTENU D'UNE RÉPONSE RH

Une fois l'événement RH sélectionné, la réponse de Rebecca est structurée de la façon suivante :



Dans **l'encadré n°1**, Rebecca vous précise, lorsque c'est le cas, les populations exclues de ce dispositif.

Si l'agent appartient à une des populations particulières listée dans l'encadré n°2 alors il suffit de cliquer sur le lien "Temps partiel de droit à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption : Populations Particulières pour connaître les règles de gestion qui s'appliquent.

Enfin si l'agent ne fait partie ni des populations citées dans l'encadré n°1 ni dans l'encadré n°2, alors le gestionnaire doit choisir dans l'encadré n°3 le temps de gestion qui correspond à sa recherche.

### FOCUS SUR LE CONTENU D'UNE RÉPONSE RH

Rebecca, dans une section "Pour en savoir", peut vous fournir de la documentation interministérielle et ministérielle ou vous suggérer la consultation d'autres séquences.



### FOCUS SUR LE CONTENU D'UNE RÉPONSE RH

Chaque réponse sur la réglementation RH fournie par le chatbot Rebecca est structurée de la façon suivante :

#### Télétravail - Demande

Voici les réponses que je peux vous apporter:



Code général de la fonction publique

Décret 2016-151

1/ Une synthèse des textes réglementaires mobilisés. Un lien vers Légifrance permet de consulter la réglementation citée.

### **RÉGLEMENTATION**

L'activité de l'agent doit être éligible au télétravail. Décret 2016-151 A7

L'agent doit présenter une demande écrite d'exercice des fonctions en télétravail auprès du chef de service.

Code général de la fonction publique L430-1 / Décret 2016-151 A5

2/ L'ensemble des règles de gestion RH en vigueur accompagnées des références juridiques associées. Un lien vers Légifrance permet de consulter la réglementation citée.



Rémunération : L'agent bénéficie de l'intégralité de sa rémunération.

Carrière : L'agent conserve ses droits à l'avancement d'échelon et à l'avancement de grade en totalité.

3/ Une alerte pour signaler que l'événement RH peut avoir, par exemple, un impact sur la rémunération de l'agent.

### STRUCTURE DU DOMAINE

La description d'une indemnité suit une une architecture unique qui reprend les éléments structurants et essentiels de cet élément de rémunération. Cette information est complétée par des liens directs vers le portail du BARRI notamment pour la consultation des barèmes associés à l'indemnité (lorsque ceux-ci sont volumineux), la fiche RdP et la documentation complémentaire ministérielle ou interministérielle afférente.



A noter que le nommage de chaque indemnité suit toujours la même règle :

Code BJ (+ déclinaison pour certaines indemnités) - libellé court de l'entité concernée - libellé de l'indemnité utilisé par PAYSAGE et figurant sur le bulletin de paye

Exemple: 200042 - INTERMINISTERIEL - FORFAIT TELETRAVAIL

### LES DIFFÉRENTS MODES DE RECHERCHE

Pour interroger Rebecca sur le volet indemnitaire, il n'est pas nécessaire de modifier la population au niveau du filtre.

#### 1 - La saisie manuelle dans le moteur de recherche :

Pour trouver une indemnité, la solution la plus simple est de saisir le code BJ (correspondant aux 6 chiffres affichés sur le bulletin de paye) ou le code PAY (correspondant aux 4 derniers chiffres du code BJ).

Exemple : Si le gestionnaire saisit le code BJ 200362 ou le code PAY 0362, le chatbot propose alors 2 réponses, l'une relative au ministère de la culture, l'autre relative à la cour des comptes.



Le gestionnaire aurait également pu saisir les mots-clés "complément rémunération".

### 2 - Le bouton catégories :

En passant par la catégorie "Référentiel de paye", le gestionnaire dispose de la liste des fiches indemnitaires classées par ministère.



### FOCUS SUR LE CONTENU D'UNE RÉPONSE INDEMNITAIRE (1/2)

Chaque réponse indemnitaire fournie par le chatbot Rebecca est structurée de la façon suivante :

200113 - INTERMINISTERIEL - IND. DIFFICULTES ADMINIS.

Voici ce que je connais sur le sujet:



Décret 50-233

Décret 46-2020

Circulaire 3-38



### DATE DE VALIDITÉ DE LA FICHE

01/09/2017



Eligibles	Exclues
Titulaire ou magistrat	
Militaire	
Contractuel	
Stagiaire ou auditeur ou élève	
Ouvrier d'état	

### conditions d'attribution

LIEES AUX CORPS, GRADES, EMPLOIS FONCTIONNELS : Néant

LIEES AU POSTE OU A L'AFFECTATION (géo ou adm) : Etre en service dans le département du Haut-Rhin, du

LIEES AUX FONCTIONS, SUJETIONS, ACTIVITES OU VACATIONS : Néant

#### AUTRES:

Bas-Rhin ou de la Moselle.

Seuls les fonctionnaires et les agents civils de l'état affectés bénéficient de cette indemnité.

1/ Les textes réglementaires d'origine. *Un lien vers Légifrance permet de consulter la réglementation citée.* 

2/ Cette date correspond à la date de début de description de l'indemnité ou à la dernière date d'évolution réglementaire de l'indemnité

3/ Ce tableau recense:

- les populations éligibles,
- les populations exclues d'une famille de population éligible,
  - les populations exclues.

4/ En cas d'absence de conditions, la mention "néant" apparait.

### FOCUS SUR LE CONTENU D'UNE RÉPONSE INDEMNITAIRE (2/2)



### **MODALITÉS DE LIQUIDATION**

#### Montant annuel:

Au dessous de l'indice brut 370 (ou Indice Nouveau Majoré < 341) : anciens francs 14400 soit 21.95 €
Pour un indice brut compris 370 et 950 (ou I.N.M entre 342 et 770) : anciens francs 18000 soit 27.44 €
Au delà de l'indice 950 brut (ou I.N.M Indice > 770) : anciens francs 24000 soit 36.59 €

#### PLANCHER/PLAFOND/AUTRES CONTROLES

Pas de contrôle

5/ Elle décrit la ou les modalités de calcul du montant de l'indemnité / prime et précise son plancher / plafond (montants minimum et maximum de l'indemnité / prime prévus par la réglementation).

## INFORMATION PAY

Mouvement 02 Zone CDOM (position 53 bande GEST) : code 1 6/ Elle précise le mouvement attendu par l'application PAYSAGE qui doit être adressé par le SIRH pour permettre le règlement de l'indemnité (mouvement 02, 05, 20 ou 22)

## INCOMPATIBILITÉS

			porteuse de patibilité			
Cod e BJ	Libel Ié BJ	Cod e	Libellé	Ty pe	N°t ext e	NOR
20179 3	I.F.S.E.	INTER	INTERMINIS TERIEL	Décr et	2014- 513	RDFF13 28976D

Cette indemnité est incompatible avec les indemnités 201794 (COMPLEMENT INDEMNITAIRE) et 201829 (GARANTIE INDEMNITAIRE) au même titre que 201793 (I.F.S.E.)

7/ Elle précise sous la forme d'un tableau la ou les indemnités dont le paiement est incompatible avec celui de l'indemnité consultée.
En cas d'absence d'indemnité incompatible, la mention "néant" apparait.



Consulter l'état liquidatif

Consulter le Recueil des fiches RdP\_INTERMINISTERIEL

8/ Chaque réponse donne un accès direct au recueil de l'entité concerné sur le portail du BARRI ainsi qu'au modèle d'état liquidatif associé.

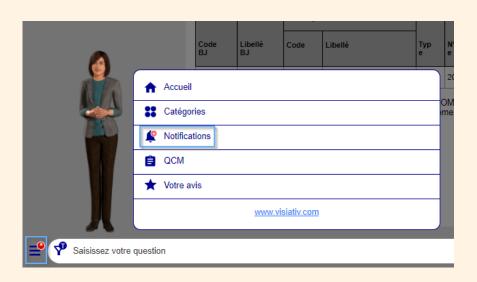
## LES NOTIFICATIONS

#### A QUOI SERVENT LES NOTIFICATIONS?

Les notifications permettent au chatbot Rebecca de vous informer sur des nouveautés (actualités réglementaires, mise à jour de ses connaissances ..)..

### **OÙ TROUVER LES NOTIFICATIONS?**

Dans le chatbot, les notifications sont accessibles depuis le menu :



#### **COMMENT LES CONSULTER?**

Il suffit de cliquer sur l'icône "Menu", puis sur "Notification" sans avoir besoin de filtrer les populations.

Vous pouvez rapidement repérer les nouvelles notifications. Leur libellé débute par : \*\*\*Nouveauté\*\*\*.

J'ai quelques annonces intéressantes à vous faire.

\*\*\*\* Nouveauté\*\*\* Mes dernières connaissances indemnitaires

\*\*\*\* Nouveauté \*\*\*\* Publication de la newsletter de mars

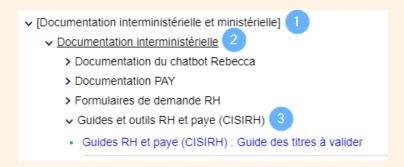
Calendrier de mes prochaines mises à jour 2024

## LA DOCUMENTATION

Le chatbot met également à disposition des guides et outils RH et paye de référence produits par le CISIRH, validés par la DGAFP et la DGFIP.

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit :

- de saisir par exemple les mots clés "guide CISIRH" ou "outil CISIRH",
- ou bien de naviguer dans les catégories du chatbot en sélectionnant :



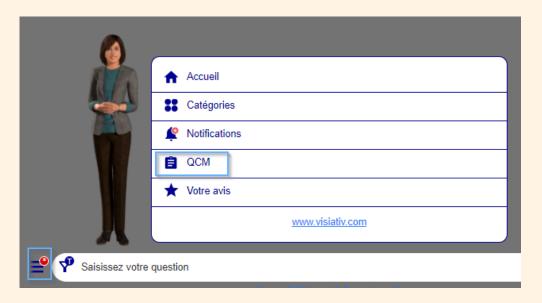
### Extrait des guides et outils présents :

 Guides RH et paye (CISIRH): Guide des titres à valider Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur l'avancement d'échelon Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur l'avancement de grade Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG · Guides RH et paye (CISIRH) : Guide sur l'indemnité de départ volontaire Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur l'indemnité de licenciement (contractuel) Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC) Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur la rémunération hors échelle · Guides RH et paye (CISIRH) : Guide sur le congé bonifié Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur le supplément familial de traitement (SFT) Guides RH et paye (CISIRH): Guide sur les états liquidatifs · Outils RH et paye (CISIRH) : Calculateur SFT Outils RH et paye (CISIRH): Calculatrice d'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (ISRC) Outils RH et paye (CISIRH): ESTEVE (évaluation professionnelle) · Outils RH et paye (CISIRH) : Simulateur du profil cotisant

## MES QCM

### COMMENT TESTER VOS CONNAISSANCES RÉGLEMENTAIRES ?

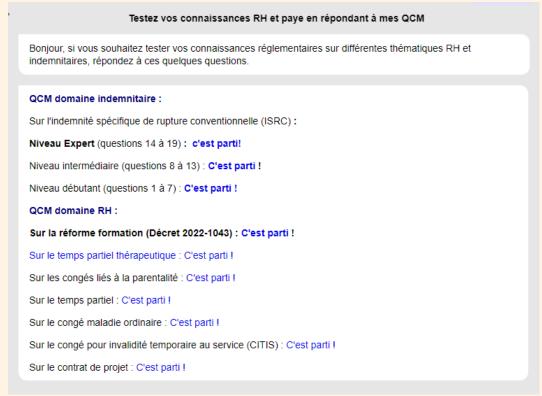
Dans le chatbot, des QCM (questions à choix multiples) sont accessibles depuis le menu :



#### **COMMENT LES CONSULTER?**

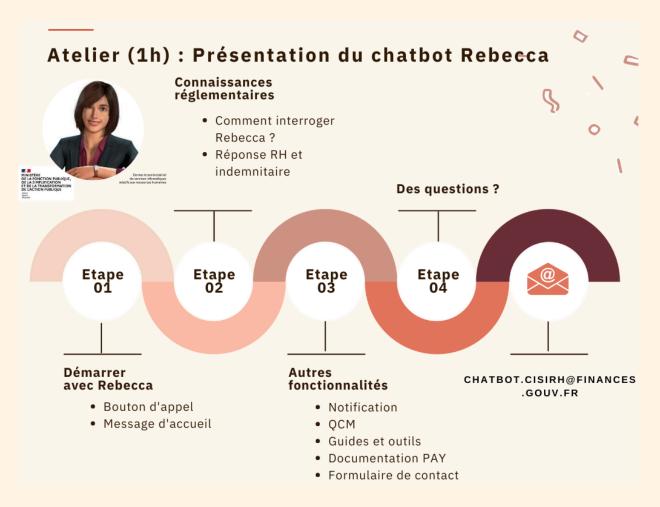
Il suffit de cliquer sur l'icône "Menu", puis sur "QCM" sans avoir besoin de choisir un filtre de populations.

Il ne vous reste plus qu'à choisir le thème qui vous intéresse et c'est parti!



## POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous le souhaitez, le bureau de l'analyse réglementaire et des référentiels RH interministériels (BARRI) du CISIRH propose aux structures partenaires d'accompagner leurs gestionnaires RH et paye dans la prise en main du chatbot Rebecca grâce à un atelier de présentation d'1 heure (atelier en présentiel ou en visioconférence) par l'équipe en charge de cet outil.



Si votre structure est intéressée, n'hésitez pas à nous adresser un message à l'adresse suivante :





Pour une utilisation éco-responsable de ce guide d'utilisation : n'imprimer ce document qu'en cas de strict nécessité.